FICHE DE POSTE DU PÔLE PASSEJADES

Plusieurs pôles sont constitués pour animer la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs du diocèse de Montpellier coordonnés par la personne déléguée.

*12 pôles : communication, Relations intérieures et extérieures dont les médias, Fiches édifices religieux, Formation, Sensibilisation des jeunes au patrimoine religieux, Professionnels du tourisme, **PASSEJADES**, Evènement estival, Pastorale du littoral et de l'intérieur des Terres, Présence Chrétienne le long du canal du midi et la Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle adossée à la PRTL, Ressourcement.*

Le gage de réussite de toute action est des savoir **anticiper** :
Prévoir un **rétroplanning** est une des clés pour réussir.

Le pôle passejades mot occitan pour dire promenade.

A noter qu'une telle organisation nécessite de programmer une réunion début octobre pour faire le bilan de la saison et élaborer le programme de l'année suivante pour ensuite voir l'organisation possible sur le terrain.

Ces rencontres "GRATUITES" sont organisées selon les propositions dans les dix secteurs missionnaires du diocèse le jeudi. Option de 13 passejades de début mai à fin septembre dont une le 1er jeudi de juillet et le dernier d'août en raison de la chaleur) à l'intention des gens d'ici ou de passage dans notre département, ouvertes à tous, résidants, touristes et vacanciers, pratiquants ou pas, croyants ou pas.

Concept simple : - 3 rendez-vous possibles - : à 8 h 30 pour une marche (en boucle) en pleine nature qui ne présente pas de difficulté, dans le respect des règles convenues et donc avec retour au point de départ. Vers midi, à l'heure de l'angélus, ceux qui ne marchent pas le matin rejoignent le groupe et prennent le repas tiré du sac. Vers 14 h visite culturelle aux alentours.

L'objectif est de faire découvrir le patrimoine religieux, le terroir et les lieux insolites.

Référent : **Louis Busque**

Equipe : Anne-Marie Busque, Claude & Michèle Veran, Jean-Paul & Marie Christine Dides, Bernadette, Hervé Fetter et Christian & Véronique Laur/Vidal. + Jacques Biau et Camille Migliassio.

Un cahier des charges précise toute la procédure dont une partie concerne le contact local.

Pour chaque endroit (sur place) l'idéal serait, si possible, de trouver plusieurs personnes qui apporteraient leur contribution pour l'organisation dont une qui accepterait d'être leur interlocutrice (récit, photos).

Le curé de la paroisse sera contacté, le maire de la commune pour les villages (si besoin solliciter une aide matérielle), les associations locales de défense du patrimoine, l'office de tourisme sera informé. Le correspondant local de la presse sollicité.

Les textes devront être transmis à Marie-Christine mi-janvier (pour la brochure) réalisée par le Diocèse, et les affiches réalisées par Christian et Véronique, afin de pouvoir les remettre lors de la réunion de printemps :

Signets réalisés par Michèle. Camille faisant le lien pour l'impression et remettra aux référents les signets imprimés qu'ils apporteront, eux même, aux passejades.

Enregistrements en mars avec RCF et les affiches transmises pour être mises sur le **site Internet** Jacques Biau **et Facebook** Véronique Laur/Vidal.

Diffusion aux contacts : Marie-Christine Dides et Camille Migliassio.

Chaque pôle prendra toutes initiatives nécessaires dans son champ de compétences, dans le cadre de la charte en concertation avec le délégué diocésain.

Octobre 2019